

# Moulins à blé, minoteries de la Charente

## Références du dossier

Numéro de dossier : IA00066099

Date de l'enquête initiale : 1990

Date(s) de rédaction : 1990

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale patrimoine industriel

Auteur(s) du dossier : Van Riesen Wulf

Copyright(s) : (c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel

## Désignation

Dénomination : moulin à blé, minoterie

Aires d'études : Charente

## Historique

La construction des moulins à blé dans le département de la Charente commence dès le 11<sup>e</sup> siècle. Les plus anciens encore existants sont du 15<sup>e</sup> siècle. En 1818, une statistique signale dans le département 867 moulins à blé utilisant des roues hydrauliques verticales (exceptées 3 roues horizontales). Les statistiques de 1852 mentionnent même 1090 moulins à blé (dont 226 à vent et 33 à manèges) utilisant 2230 roues hydrauliques. En 1883, il n'y a plus que 162 moulins ou minoteries, les statistiques ne les différenciant pas. L'industrialisation se fait surtout à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle. En 1967, il y a encore 83 minoteries en activité. En 1989, il ne reste que 17 minoteries en fonctionnement.

Période(s) principale(s) : 11e siècle15e siècle16e siècle17e siècle18e siècle19e siècle20e siècle

## Description

La plupart des minoteries sont d'anciens moulins à blé agrandis et rehaussés d'un ou de deux étages, construites en moellon de calcaire ou de granite pour la partie est du département, très rarement en brique ou en pierre de taille ; l'ardoise n'est utilisée que rarement pour les logements patronaux.

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit ; granite, moellon

Décompte des œuvres : repérés 119 ; étudiés 74

## Références documentaires

### Documents d'archive

- 1933-1938 : statistique agricole annuelle.  
Archives départementales de la Charente, Angoulême : 6 M 711

### Bibliographie

- Bottin. Professions, 1967. t. 2, L à Z (Paris et départements).
- **Boulangier, Pierre. Moulins et meuniers du Confolentais. *Ethnologia, Etudes Limousines*, n° 37, 1986.**  
Boulangier, Pierre. Moulins et meuniers du Confolentais. *Ethnologia, Études Limousines*, n° 37, 1986.  
p. 119-225
- " Moulin ". In : Nouveau Larousse Illustré, t. VI. Paris, vers 1903.  
p. 242

- Quenot, J. P. Statistique du département de la Charente. Paris, 1818. p. 397-399
- Statistique de la France-Industrie, t. IV, Paris, 1852.
- Statistique de la France-Industrie, année 1883.

## Annexe 1

Dans le cadre de l'enquête sur le patrimoine industriel commencée en 1986 dans le département de la Charente nous avons repéré au total 119 moulins à blé et minoteries, dont 74 ont été sélectionnés pour être étudiés d'une manière plus approfondie et plus détaillée. Les dossiers individuels sont archivés avec les autres bâtiments industriels dans le classeur des communes concernées.

Le principe de l'exhaustivité, un des principes clé au début de l'enquête a été abandonné en 1988 (après un an et demi d'enquête) au profit d'un choix qui se veut raisonné, vu le grand nombre des oeuvres repérées (83 minoteries en fonction sont encore mentionnées dans le Didot-Bottin de 1967) et la répétition des principales caractéristiques et des moulins et des minoteries. Le fait d'être encore en activité en 1989 n'était pas toujours un critère assez important pour sélectionner la minoterie (4 des 18 usines en fonction en 1989 n'ont pas été retenues).

Par contre le principe du repérage, donc une certaine rapidité de l'enquête, a été maintenu et même renforcé. C'est pourquoi l'analyse des bâtiments sélectionnés et leur historique ne se faisaient qu'avec des archives facilement accessibles et l'analyse du système technique de mouture ou de la force motrice n'est qu'une simple description des traits (ou aspects) principaux.

En principe la dénomination " moulin à blé " ne fait pas partie du lexique des bâtiments industriels proprement dits, mais la continuité des sites industriels sur l'emplacement d'un ancien moulin à eau (moulin à blé transformé en moulin à papier, puis en usine à papier) ou la transformation de moulins à blé en minoteries (26 doubles dénominations " moulin à blé-minoterie " parmi les 74 sites sélectionnés) nous a amené à utiliser cette double dénomination pour ce dossier collectif, tout en gardant l'intérêt principal de l'enquête : le bâtiment industriel qui est la minoterie. C'est pourquoi nous trouvons 81 minoteries parmi les 119 sites repérés et 48 parmi les 74 sélectionnés. Les 26 autres sélectionnés sont des moulins à blé transformés en usine à papier, usine textile etc. Seuls deux anciens moulins à blé, non transformés, ont été choisis à cause de l'intérêt de leurs anciennes machines restées en place.

La répartition géographique des sites repérés est très équilibrée. Il n'y a que 5 cantons sur 32 sans oeuvre repéré.

Une légère concentration de minoteries au nord et à l'ouest de la ville d'Angoulême est due à la rivière Charente.

Effectivement 113 des 119 moulins ou usines repérés sont des sites hydrauliques (c'est-à-dire qu'à un certain moment une rivière a servi de force motrice, même si cette forme d'énergie n'est plus utilisée que très rarement actuellement dans les usines du département) et 24 des 74 moulins ou minoteries sélectionnés se trouvent au bord de la Charente et presque autant sur ses affluents. (Les minoteries de Bayers et de Taizé Aizie utilisent encore aujourd'hui leur roue hydraulique comme source d'énergie.)

La statistique de Quénot publiée en 1818 mentionne 867 moulins à blé (à eau) pour le département, un chiffre qui sera maintenu jusqu'à environ 1860-1870, date du début de l'industrialisation de la meunerie charentaise. Des roues hydrauliques plus modernes et plus performantes telle la roue Sagebien (voir la Minoterie de Bayers) et surtout l'utilisation des turbines (majoritairement la turbine Fontaine, construite en licence par des constructeurs mécaniques charentais) permettent une première concentration de plusieurs paires de meules dans des bâtiments, souvent construits ou reconstruits à neuf (voir la minoterie de La Talonnière à Fouqueure et le moulin de Chamberlanné à Bazac). La plupart des 2230 roues hydrauliques verticales (des roues étroites en bois à palettes droites) recensées vers 1850 vont bientôt disparaître. Cette première innovation, l'augmentation de la force motrice, sera bientôt suivie par une deuxième : l'introduction du cylindre dans la meunerie charentaise qui se fait au quatrième quart du 19<sup>e</sup> siècle. En 1883 on ne recense plus que 162 moulins à blé et minoteries en fonction dans le département. La modernisation du machinisme sera complétée par l'utilisation des trieurs à grains, des nettoyeurs, des sasseurs, de la bluterie perfectionnée et des plansichters. Le moulin de Sartier à Salles Lavalette, construit en 1907 et équipé de machines de l'époque, en est l'exemple type.

La nécessité d'accroître l'espace pour placer les nouvelles machines modifie en même temps l'architecture. L'ancien moulin n'avait en principe qu'un seul étage : l'engrenage de la roue, entouré de 4 à 5 piliers en fonte (dit le château) supportant les meules, au sous-sol ou au rez-de-chaussée et les meules au rez-de-chaussée ou à l'étage (voir le moulin d'Assit à Manot et le moulin de Moulins à Genac). La transformation des moulins en minoterie se fait alors par l'ajout d'un ou deux étages à l'ancien atelier de fabrication (voir la minoterie Vallade à Bouëx et celle de Fissac à Ruelle) ou

par la construction d'un nouvel atelier de fabrication à plusieurs étages (voir le Moulin Bas à Brigueil, le Moulin Neuf à Combiers ou la minoterie Marot à Saint-Simeux), souvent à côté de l'ancien moulin qui sera transformé en logement patronal (voir le moulin d'Aigues-Pendantes à Barro ou le moulin de Roumagne à Saint-Projet-Saint-Constant). D'autres constructions, entièrement nouvelles (voir La Folie à Chasseneuil, les minoteries électrique ou à vapeur de Chantillac et de Montmoreau ou le moulin de Fleurac à Nersac), se trouvent dans la plupart des cas sur des sites d'anciens moulins à eau mais qui ont complètement disparu sans laisser des traces (voir la minoterie de Planchemenier à Sers, la Minoterie Rivet au Gond Pontouvre ou la Minoterie Lizot à Vars).

Les nombreux passages de la farine à travers les cylindres de mouture exigent une nouvelle organisation de l'espace. Nous trouvons toujours l'engrenage de la force motrice au sous-sol, les cylindres et concasseurs en rez-de-chaussée ; le premier étage est souvent rempli de tuyaux d'élévation et de silos à blé ou à son ; le tamisage par blutoir, sasseur et plansichter se fait au deuxième étage ou, souvent, dans l'étage de comble, aménagé à cette effet. Du plansichter la farine descend par gravité vers les cylindres, d'où la nécessité de plusieurs étages.

Les moulins et la plupart des minoteries sont construits en moellon de calcaire, à l'exception de 11 bâtiments en granité, tous situés dans le nord-est et l'est du département (dans les communes de Brigueil, Brillac, Chabonais, Chasseneuil, Combiers, Confolens, Exideuil, Manot et Saint-Christophe). L'utilisation de pierres de taille pour l'atelier de fabrication est encore plus rare. Les sept minoteries concernées (six sélectionnées et une repérée) ont toutes été construites dans la 2<sup>e</sup> moitié du 19<sup>e</sup> siècle. A l'exception du moulin de Chamberlanné à Bazac dans le sud du département, elles se trouvent toutes autour d'Angoulême (le Moulin Neuf à Gond Pontouvre, la minoterie de Malvy à Mosnac, les minoteries de Fissac et de La Terrière à Ruelle et une minoterie repérée à Saint-Simeux).

Parmi les 48 minoteries sélectionnées nous trouvons au moins un ou plusieurs exemples des différents types de bâtiments ou usines mentionnés ci-dessus et surtout les minoteries les plus remarquables tel Chamberlanné et Parcol à Bazac, mais aussi Bourlion et Rivet au Gond Pontouvre, le Moulin du Château à La Rochefoucauld, la Minoterie Marot à Saint-Simeux, le Moulin Sartier à Salles-Lavalette et la Minoterie Lizot à Vars.

## Annexe 2

Quenot, J. P. Statistique du département de la Charente, Paris, 1818 (extrait).

Les ravages de cet insecte sont moins sensibles aujourd'hui qu'ils ne l'étaient autrefois. En 1767, 1758 et 1769, ils furent tels, qu'ils excitèrent l'attention du gouvernement, et monsieur le contrôleur-général des finances adressa à l'Académie, au mois de juin 1760, des ordres du roi, en conséquence desquels MM. Duhamel et Tillet, académiciens, partirent au commencement de juillet pour aller sur le lieu même, observer les circonstances du mal, et mettre l'Académie en état d'y trouver un remède, s'il était possible. Chasseneuil fut le théâtre de leurs observations, et ils n'épargnèrent ni peines ni soins pour remplir le but de leur mission. Après avoir reconnu la nature de l'insecte destructeur, et l'avoir attentivement suivi dans ses métamorphoses et dans ses moyens de destruction, ils proposèrent, pour l'anéantir, de soumettre les grains qui commençaient à en être attaqués à la chaleur d'une étuve ou à celle d'un four dont on vient de retirer le pain. Cette méthode, qui fut adoptée, et assez généralement suivie par les cultivateurs, a sans doute diminué les effets du plus grand fléau que nos récoltes aient à redouter.

### Mouture

On compte dans le département de la Charente neuf cent quatre-vingt-onze moulins à farine, dont huit cent soixante-sept moulins à eau et cent vingt-quatre moulins à vent. Ils sont distribués entre les arrondissements, ainsi qu'il suit :

- Arrondissement d'Angoulême : 299 moulins à eau, 13 moulins à vent
- Arrondissement de Barbezieux : 173 moulins à eau, 74 moulins à vent
- Arrondissement de Cognac : 133 moulins à eau, 12 moulins à vent
- Arrondissement de Confolens : 146 moulins à eau, 12 moulins à vent
- Arrondissement de Ruffec : 116 moulins à eau, 25 moulins à vent

Total : 867 moulins à eau, 124 moulins à vent

Tous les moulins à eau sont à roues perpendiculaires, excepté dans l'arrondissement d'Angoulême, où trois seulement sont à roues horizon-tales. On ne connaît pas ici de distinction entre la mouture économique ou à la Parisienne, et celle à la grosse ou à la Lyonnaise ; mais deux espèces de farines sortent des moulins, selon qu'ils sont construits avec ou sans blutoir. La farine qui, dans le moulin, a passé au blutoir, s'appelle minot, fleur de farine, ou fine fleur ; l'autre se nomme farine ordinaire : la première se livre aux particuliers qui font leur pain chez eux, et leur est distribuée par des domestiques de moulins, appelés chasserons ; l'autre se donne aux boulangers, qui se chargent de séparer le son. Les cultivateurs, qui trouvent plus économique de retirer du moulin la farine et le son, en font la séparation avec un crible. Les moulins sont, les uns à un seul tournant, les autres à deux, trois et jusqu'à cinq. Lorsqu'il n'y a qu'un seul tournant dans un bâtiment, on y moult indistinctement le froment et la grossaille, tel que le maïs, la baillarge (espèce d'orge), le méteil et le sarrasin ; mais alors la farine de froment n'est pas aussi belle que dans les moulins destinés pour cette seule espèce de grain. Ces moulins à tous grains s'appellent moulins bâtards, et sont en général peu fréquentés. Quelquefois on établit dans un même bâtiment deux moulins, qui sont mis alternativement en activité par une seule roue ou tournant, et ceux-ci sont le plus ordinairement situés sur les ruisseaux et les petites rivières.

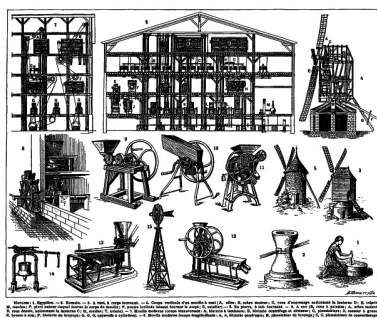
Lorsque deux tournans font mouvoir deux moulins dans le même bâtiment, l'établissement se nomme alors moulin turquet : l'un est destiné pour le froment, et l'autre pour la grossaille : quand il y a trois tournans, le troisième est souvent réservé pour des légumes ou des grains encore moins importants que le beau maïs ou la baillarge.

La plupart des moulins du département étant d'une construction assez imparfaite, ils ne peuvent moudre, l'un portant l'autre, qu'environ 350 kilos de farine par jour, à l'exception de trois ou quatre qui, d'une construction plus moderne et mieux entendue, peuvent en donner jusqu'à 1000 kilogrammes : cette différence doit faire évaluer à 400 kilogrammes la quantité de farine moulue chaque jour par les moulins de la Charente, et à 1446860 quintaux métriques celle qu'ils fournissent chaque année à la consommation.

Cette quantité excède de moitié la quantité de farine que peuvent annuellement donner les grains récoltés dans le département, et de près d'un quart celle nécessaire à la consommation des habitans ; mais cette différence n'étonnera pas, lorsque l'on saura que les importations de farineux dans la Charente ne se font qu'en grain, et que le commerce, outre ce qui doit compléter les besoins de la consommation, en fait venir encore une grande quantité qui, après avoir été moulue, est dirigée sur Rochefort, La Rochelle, et souvent même sur Bordeaux. Les principaux moulins du département sont établis sur la Charente et sur la Touvre. Le village appelé Pontouvre, près d'Angoulême, contient parmi les moulins ordinaires ceux qui sont les plus estimés. Ceux de Condac, La Chapelle, Saint-Cibard-sous-Angoulême, et Gondeville, près de Jarnac, sont les plus beaux et les meilleurs. Ceux de Condac, près de la petite ville de Ruffec, méritent une attention particulière. Dans les premières années de leur construction, commencée en 1771, on y employait trois espèces de meules que l'on tirait, l'une de la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), l'autre de Bergerac (Dordogne), et la troisième, de Chaunay (Vienne) ; mais on a fini par reconnaître que celles de Chaunay suffisaient pour la fabrication de toute espèce de farine, et l'on ne se sert plus que d'elles aujourd'hui. Le sotre et la meule coûtent 600 francs, rendus sur les lieux. Le mécanisme pour la fabrication du minot ne laisse rien à désirer. Lorsque les farines étaient destinées pour la marine française ou pour l'étranger, on tirait les fromens du Poitou, de la Touraine ou de la Beauce ; mais actuellement on s'approvisionne aux marchés de Ruffec, et, en cas d'insuffisance, on a recours seulement au Poitou. Les farines se débitent à Ruffec, Angoulême, Cognac, Saintes et Rochefort. Ce fut M. le comte de Broglie qui fit bâtir ces moulins, sur le plan de ceux de Corbeil près Paris ; son but était d'introduire dans sa terre la mouture économique, et suivant son projet, projet qui fut adopté alors par le gouvernement, ces moulins devaient suppléer ceux, de Moissac (Tarn-et-Garonne), dont les farines ne pouvaient, en temps de guerre avec les Anglais, arriver à Rochefort sans courir le risque d'être enlevées. Ce superbe établissement devait être encore agrandi ; outre les magasins et les deux étuves qu'on y avait ajoutés, on devait y établir une amidonnerie et une poudrière pour utiliser les sons gras et les gruaux qui ne pouvaient être emportés par le commerce ; mais tous ces moulins ont été vendus, à la révolution, à différens propriétaires, et ne sont aujourd'hui employés qu'à la mouture des grains des particuliers.

Les meules qui s'emploient dans les moulins du département de la Charente proviennent ordinairement des carrières de Crage, nom d'un vaste plateau calcaire, parallèle à celui sur lequel est bâtie la ville d'Angoulême ; elles coûtent 60 fr., prises sur les lieux. Ces meules sont tendres, et ne durent qu'environ deux ans si elles sont bien employées ; mais leur bon marché dédommage de leur peu de durée. On en tire encore des coteaux qui s'étendent entre les communes de Claix et de Roullet, ainsi que des carrières de Château neuf, Chevenceau (Charente-Inférieure), Saint-Megrin et Bergerac (Dordogne).

## Illustrations



Extrait de Nouveau Larousse  
Illustré, t.VI, Paris, vers 1903, p. 242  
Repro. Aurélie Rivoire  
IVR54\_20061605719NUC

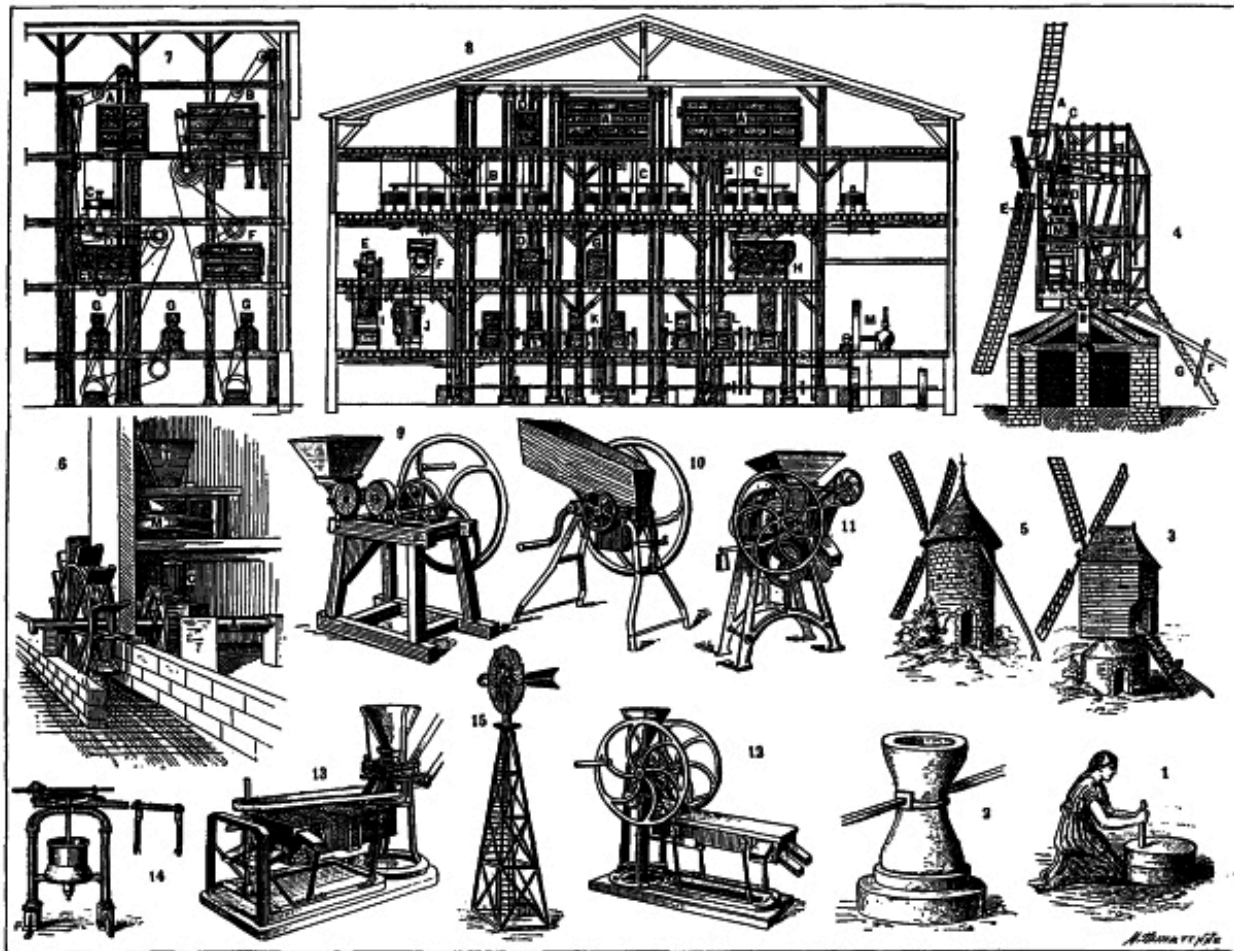
## Dossiers liés

### Dossier(s) de synthèse :

Patrimoine industriel de la Charente : présentation (IA00066098)

Auteur(s) du dossier : Van Riesen Wulf

Copyright(s) : (c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel



Moulins : 1. Égyptien. — 2. Romain. — 3. À vent à corps tournant. — 4. Corps verticale d'un moulin à vent (A, ailes; B, arbre moteur; C, rose d'engrenage actionnant la lanterne D; E, trémie; M, meules; F, pivot autour duquel tourne le corps du moulin; P, poutre inclinée faisant tourner le cecpe; G, escalier). — 5. En pierre, à toit tournant. — 6. À eau (B, rose à palettes; A, arbre moteur; H, rose dentée, actionnant la lanterne C; M, meules; T, trémie). — 7. Moulin moderne (coupe transversale; A, bûche à tambours; B, bûche centrifuge et diviseur; C, planificateur; D, casseur à grain; E, brosse à son; F, bûche de broyage; G, G, G, appareils à cylindres). — 8. Moulin moderne (coupe longitudinale; A, A, bûche quadruple; B, planificateur de broyage; C, G, planificateur de convertissage; D, brosse à son; E, brosse à blé; F, trieur; G, casseur à semoule; H, casseur à grain; I, tazeau; J, surcha; K, broyeur à cylindres; L, L, convertisseurs à cylindres; M, moteur à vapeur). — 9. Digerneur. — 10. À pommes. — 11. Concasseur. — 12. Agricole à main. — 13. Agricole à moteur. — 14. À tan. — 15. Dûl aéromètre.

Extrait de Nouveau Larousse Illustré, t.VI, Paris, vers 1903, p. 242

Référence du document reproduit :

- Nouveau Larousse Illustré, t. VI. Paris, vers 1903.

IVR54\_20061605719NUC

Auteur de l'illustration (reproduction) : Aurélie Rivoire

Date de prise de vue : 2006

(c) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel  
communication libre, reproduction soumise à autorisation